



Legalité des directives du Reglement d'un POS

Par **bormi**, le **22/09/2017** à **08:08**

bonjour

pouvez vous me répondre à la question suivante:

dans les dispositions applicables sur une zone 1NA encore d'actualité pour un lotissement il est écrit:

sont admises, les constructions et installations usuelles d'un centre ville ou village
(ce qui semble vouloir dire que l'on peu construire (maisons,immeubles, commerces, entreprises, enfin tout)

cela est t il légal d'avoir cette phrase dans le règlement d'une zone 1 NA

merci